

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTRÉVERD

L'an deux mille seize, le sept du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montréverd, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie déléguée de SAINT-ANDRE-TREIZE-VOIES (siège de la commune de Montréverd) sous la présidence de Monsieur Damien GRASSET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 44
Convocation transmise par voie électronique le 30 juin 2016

Etaient Présents : (32)

BOSSIS Lionel, BOSSIS Dominique, BOURON Dimitri, BRETIN Gérard, CHARIE Maëlle, DAHERON Dolorès, DELHOMMEAU Hubert, DOUILLARD Françoise, , DURAND Anne, EGONNEAU Vanessa, FERRE Corinne, GABORIAU Vital, GALLOT Joseph, GALLOT Fabien, , GAUTHIER Jérôme, , GRASSET Alain, GRASSET Damien, GRATON Nathalie, GUILLOTON Maëlle, HARDOUIN Emmanuel, HARDY Nadège, JACQ Jérôme, JOUSSE Jacques, MERLET Etienne, PAUL Béatrice, POIRIER Fabrice, POTIER Georgette, RABILLER Christianne, RAIMBERT Joël, , ROUSSEAU Marina, ROY Gilles, TENAILLEAU Sandrine,

Absents excusés (8) :

AUGUSTE Maud, BAUDRY Philippe, CHAN Eric, DOUILLARD Hélène, GARREAU Pierre-Yves, GAUTHIER Denis, LECLERC François, ROUSSEAU Florence

Absents (4) : GRÉGOIRE Marie, JOUBERT Murielle, LEBAILLY Baptiste, POCHOLLE Sylvie

Pouvoirs : (6)

AUGUSTE Maud a donné pouvoir à GRASSET Damien
BAUDRY Philippe a donné pouvoir à BOSSIS Lionel
CHAN Eric a donné pouvoir à TENAILLEAU Sandrine
DOUILLARD Hélène a donné pouvoir à DOUILLARD Françoise
GARREAU Pierre-Yves a donné pouvoir à JACQ Jérôme
GAUTHIER Denis a donné pouvoir à FERRÉ Corinne

Secrétaire de séance : HARDY Nadège.

Secrétaire auxiliaire : Catherine FETIVEAU, DGS

Assistaient également à la réunion Nathalie DELAUAUD et Gaëlle PABOEUF,
Secrétaires de mairie des communes déléguées de Mormaison et Saint-André-Treize-Voies

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

A l'unanimité des membres présents, le **CONSEIL MUNICIPAL** a :

1. **APPROUVÉ** le compte-rendu de la séance du 26 mai 2016
2. **PRIS CONNAISSANCE** du compte-rendu des décisions prises par les Maires respectifs dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
3. **EMIS UN AVIS FAVORABLE** à la demande présentée par la SAS FM France, dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour l'exploitation après construction, d'une plate-forme logistique sur la commune de L'Herbergement.
3. **ENTÉRINÉ** le programme des travaux de voirie 2016 sur les trois communes déléguées pour un montant de 163 857,30 € TTC et a attribué ce marché à l'entreprise GADAIS mieux-disante.

4. **DONNÉ SON ACCORD** pour verser à la Paroisse Pierre Monnereau une indemnité annuelle de gardiennage pour chaque église située dans le périmètre de la commune de MONTRÉVERD et fixe le montant de cette indemnité annuelle à 119,55 €/église pour l'année 2016, conformément à la recommandation préfectorale.
5. **DONNÉ SON ACCORD** pour solliciter auprès de la Communauté de Communes de Rocheservière un fonds de concours de 1.500 € pour chaque commune déléguée et lié à l'utilisation des salles de sports communales par des associations sportives extra communales.
6. **DONNÉ SON ACCORD** pour rembourser aux conseillers municipaux sur présentation d'un état de frais et sur la base de 10 € de l'heure dans la limite de 3 heures, les frais de garde qu'ils ont engagés pour leurs enfants en raison de leur participation à des réunions communales, quand le conjoint ne peut l'assurer pour raison professionnelle
7. **ENTÉRINÉ** l'avis du Comité Technique Paritaire pour fixer un taux de promotion de 100 % applicable à tous les grades, le Maire restant seul décisionnaire pour l'octroi de l'avancement de grade à un agent,
8. **VOTÉ** les tarifs 2016 du bistrot éphémère de la commune déléguée de Mormaison
9. **DONNÉ** son accord pour demander une subvention Européenne FEDER de 30.000 € pour la construction de l'épicerie sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies
10. **DONNÉ** son accord pour demander une subvention auprès du département de la Vendée dans le cadre du Contrat Communal d'Urbanisme pour les travaux de l'aménagement de la place du centre-bourg et l'amorce de ses abords sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies
11. **VALIDÉ** l'avenant n°1 à la convention opérationnelle de maîtrise avec l'Etablissement Public Foncier pour l'ajout de parcelles en lien avec l'aménagement du centre-bourg sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies,
12. **DONNÉ** son accord pour signer deux conventions avec le SYDEV pour les travaux d'effacement des réseaux et travaux neufs d'éclairage public Rue du Général Charette sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
13. **VOTÉ** les tarifs 2017 du gîte communal situé sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance.
Conformément à l'article L 2121-25 du CGCT, un extrait du procès-verbal de la présente
séance a été affiché à la porte de la Mairie le 08/07/2016.*

GRASSET Damien, Maire

HARDY Nadège, secrétaire de séance

